



soliswiss

Rapport annuel 2024

Rapport annuel 2024

1. Introduction

Laissons les faits et les chiffres parler d'eux-mêmes pour introduire l'année 2024 de Soliswiss.

- Soliswiss a pu clôturer l'année 2024 avec un résultat annuel positif.
- Soliswiss a accueilli 750 nouveaux membres. En tenant compte des résiliations et des décès, cela représente une augmentation nette de 228 membres. Grâce à cette progression, Soliswiss a entamé l'année 2025 avec 4717 membres.
- En 2024, plus de 2800 demandes ont été adressées à Soliswiss et l'équipe a effectué près de 1000 consultations.
- Soliswiss a organisé trois webinaires en collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères et l'Organisation des Suisses de l'étranger (ASO/SwissCommunity). Ces trois webinaires ont été visionnés en direct ou ultérieurement sur YouTube par plus de 10'000 personnes au total (état en mars 2025).
- Soliswiss a de nouveau pu compter sur trois sponsors et sur une bonne collaboration avec divers partenaires. Deux nouvelles offres préférentielles ont notamment été introduites en 2024.
- Avec le soutien d'un cabinet d'avocats, Soliswiss a effectué des notifications dans divers pays suite à l'attaque informatique contre son prestataire IT, et a investi des centaines d'heures de travail interne pour traiter cet incident.
- Le conseil d'administration de Soliswiss – Coopérative des Suisses de l'étranger – et le conseil d'administration de Soliswiss SA ont décidé de proposer à l'assemblée générale une fusion de la SA dans la coopérative.
- L'année 2024 a été mise à profit pour repenser la structure informatique de Soliswiss et évaluer des solutions de remplacement.

2. Stratégie et mise en œuvre

Le conseil d'administration, élu chaque année par l'assemblée générale, définit la stratégie de Soliswiss et en supervise la mise en œuvre ainsi que la gouvernance globale. L'assemblée générale constitue l'organe suprême de la coopérative.

En 2024, le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises. Plusieurs décisions ont également été prises par voie de circulation. En plus, une assemblée générale ordinaire a eu lieu.

Lors de ses réunions, le conseil a procédé à une évaluation régulière des risques. Par ailleurs, un comité de placement s'est réuni afin de suivre l'évolution des avoirs de la coopérative. Les membres du conseil se sont également engagés tout au long de l'année pour soutenir le bureau et

accompagner les activités de Soliswiss. Cela a été particulièrement important en 2024 pour la gestion des conséquences de l'attaque informatique visant la prestataire IT de Soliswiss (voir plus loin).

En 2024, le système de contrôle interne (SCI), élaboré avec l'aide de l'organe de révision, a également été maintenu et développé. Il vise à vérifier et optimiser en continu la qualité des processus internes. Les contrôles liés au SCI ont été effectués de manière continue. De plus, deux journées ont été spécialement consacrées à l'assurance qualité.

Dans sa stratégie, Soliswiss a défini les priorités suivantes :

Soliswiss apporte son aide. Une coopérative repose sur la solidarité, et cet esprit demeure, aujourd'hui comme hier, au cœur de Soliswiss. En 2024 également, la coopérative a pu offrir un soutien pragmatique, notamment à une Suisse de l'étranger victime d'une escroquerie. Outre l'aide financière, Soliswiss a fourni à plusieurs reprises un accompagnement concret —, notamment pour corriger le statut d'assurance-maladie d'un membre ou pour aider un autre pour revenir sur une désinscription auprès d'une commune. **Nous remercions ici chaleureusement toutes les personnes qui ont fait un don et ainsi rendu cette aide aux membres possible.**

Soliswiss conseille. Soliswiss met l'accent sur l'information et le conseil personnalisé – elle est le point de contact pour toutes les questions liées à l'émigration, aux voyages au long cours, au travail à l'étranger et au retour en Suisse. Les membres de Soliswiss bénéficient de ces conseils dans le cadre de leur cotisation.

Le nombre de demandes reste élevé. Comme les années précédentes, les questions liées au travail à l'étranger ont été particulièrement présentes. L'intérêt pour le télétravail et des modèles de travail plus flexibles reste intact. Malgré les nouvelles régulations, il est souvent difficile de savoir comment mettre en œuvre correctement son plan de vie, et Soliswiss est heureuse de pouvoir apporter son soutien dans ce domaine. Soliswiss a développé une solide expertise qu'elle met également à disposition des entreprises suisses via l'adhésion Club & Company, afin que rien ne vienne perturber la gestion des assurances sociales et que les risques fiscaux soient pris en compte.

Grâce à l'adhésion C&C, de nombreux Suisses et Suissesses travaillant à l'ONU ou à la Banque mondiale bénéficient désormais des conseils de Soliswiss. Des échanges ont également eu lieu avec des autorités (DFAE, OFSP et OCP) sur les défis rencontrés par les Suisses travaillant dans des organisations internationales. Dans ce cadre, Soliswiss s'est engagée à élaborer un guide pratique. Parallèlement, la coopérative a mis l'accent sur la thématique du retour en Suisse, en organisant, en collaboration avec le DFAE et l'ASO, trois webinaires consacrés à ce sujet

Soliswiss propose des solutions et offre des avantages. Soliswiss met à disposition de ses membres une gamme de services, en partenariat avec d'autres acteurs, adaptée aux besoins des Suisses et Suisses de l'étranger. Notre partenaire principal demeure la Strategic Alliances Financial Services AG, qui soutient nos membres en matière de solutions d'assurances. En 2024, la collaboration avec la Baloise Bank, la BC GE et la ZKB a également pu être poursuivie avec succès. Les contacts personnels facilitent l'accès de nos membres aux comptes bancaires et à d'autres services bancaires. En 2024, de nouveaux avantages ont été lancés pour les membres de Soliswiss en partenariat avec la KPT et la REKA.

Soliswiss met en réseau. Soliswiss offre des possibilités d'échange et d'information via des webinaires, des articles spécialisés et des contributions facilement accessibles. Un moyen important à cet égard a été les webinaires, organisés et animés par Soliswiss en collaboration avec le DFAE et l'ASO. En 2024, le thème principal portait sur le retour en Suisse pour la formation professionnelle,

pour le travail, ainsi qu'en cas de vieillesse ou de situations d'urgence. Nous remercions ici toutes les personnes expertes qui ont partagé leurs connaissances. Les enregistrements des webinaires sont disponibles sur notre chaîne YouTube. Nous nous réjouissons de l'intérêt soutenu pour ces webinaires. En outre, Soliswiss a organisé un webinar destiné aux fonctionnaires internationaux suisses.

Date	Thème	En direct	YouTube	Tot
13.06.2023	Planification successorale	1352	3294	4646
17.10.2023	Assurance maladie	2024	1805	3829
13.12.2023	Problématiques bancaires pour les Suisses de l'étranger	2204	4385	6589
11.06.2024	Retour : Formation en Suisse	1263	2188	3451
15.10.2024	Retour à l'âge de la retraite	2270	1819	4089
10.12.2024	Retour : Travail et marché du travail en Suisse	1928	1311	3239

Grâce à son orientation stratégique, Soliswiss contribue concrètement à améliorer la sécurité sociale et économique des Suisses et Suisses de l'étranger et leur permet d'assumer leur responsabilité individuelle.

3 Bilan & compte de résultats

Les finances constituent la base permettant à Soliswiss de remplir ses missions. Malgré diverses mesures, Soliswiss reste encore dépendante des revenus financiers issus du patrimoine de Soliswiss pour parvenir à un résultat annuel équilibré. L'objectif demeure de pouvoir fonctionner de manière indépendante des revenus financiers.

Cette année, la coopérative Soliswiss clôture avec un petit excédent de CHF 4'078. --, tandis que la société Soliswiss AG, dont la coopérative détient 100 % des actions, enregistre un excédent de CHF 7'619.--.

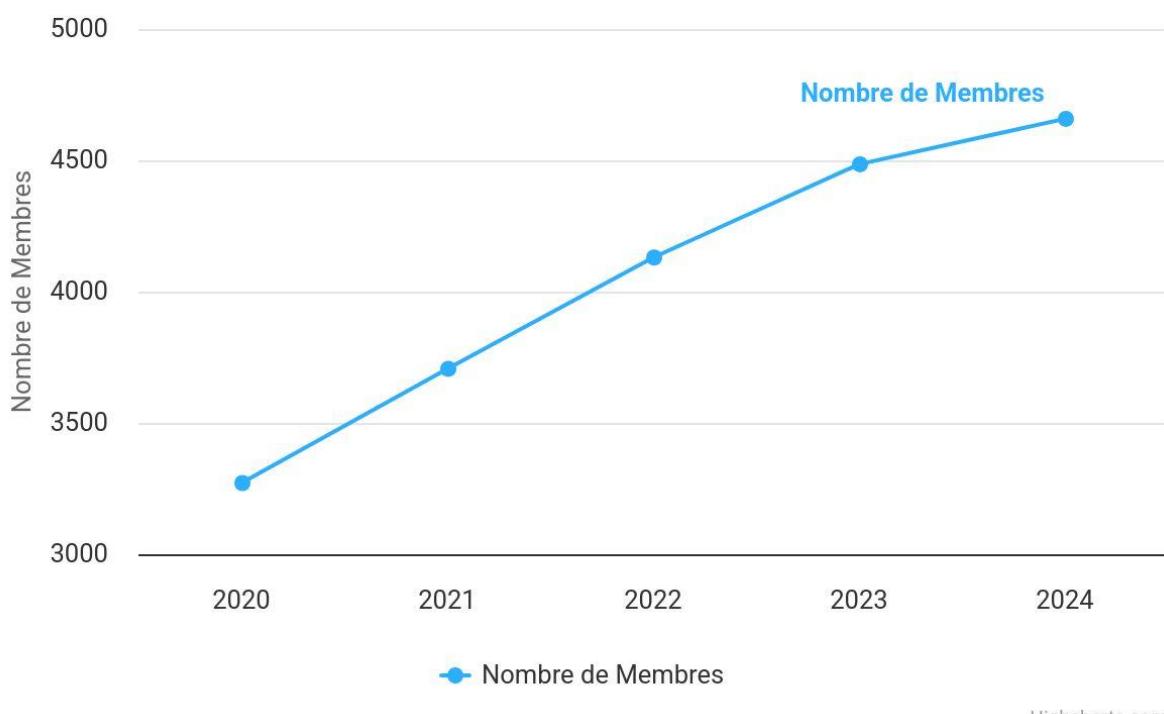
Les fonds propres de Soliswiss s'élèvent à CHF 1'367'326. -- au 31.12.2024. En outre, Soliswiss dispose d'une provision de CHF 860'354. -- pour les indemnités forfaitaires. Soliswiss continue également de bénéficier d'un fonds d'aide bien garni (CHF 1'141'092. --). Le capital libéré de la société Soliswiss AG s'élève à CHF 500'000. -- et est entièrement couvert.

Les principales sources de revenus de la coopérative Soliswiss restent les cotisations des membres, les revenus provenant des services ainsi que les contributions de sponsoring. S'ajoutent à cela les revenus financiers. La société Soliswiss AG génère des revenus principalement à partir des commissions. La société Soliswiss AG détient 55 % des actions de la Strategic Alliances Financial Services AG à Zurich-Binz (SAFS). En 2024, la société Soliswiss AG a reçu un dividende de CHF 49'500. -- de la SAFS.

4 Adhésion

Le nombre de membres a augmenté net de 228 membres en 2024, atteignant 4'717 membres au 01.01.2025. Il y a eu légèrement plus de résiliations que les années précédentes, mais cela n'a pas interrompu la tendance positive du développement des membres. Soliswiss prévoit que le nombre d'années d'adhésion diminuera tendanciellement, car la durée moyenne de l'expatriation a également diminué avec la mobilité accrue.

Croissance des Membres de Soliswiss



Highcharts.com

Soliswiss attache une grande importance à l'accessibilité financière de l'adhésion. L'Assemblée générale de Soliswiss a, comme demandé par le conseil d'administration, maintenu les cotisations des membres inchangées. Les cotisations des membres restent les suivantes :

		Remarque
Adhésion individuelle annuelle	90	
Adhésion individuelle à vie	1200	
Adhésion pour couple annuelle	2x75=150	
Adhésion pour couple à vie	2x1100=2200	
Adhésion junior	gratuite	Jusqu'à la majorité, si au moins un parent souscrit une adhésion
Adhésion C&C annuelle	150	
Employés/Membres d'un membre C&C	75	Selon le tarif de couple

Les avantages pour les membres ont été encore élargis. Désormais, les membres et amis de Soliswiss peuvent notamment réserver des vacances Reka à prix réduit et bénéficier d'une assurance complémentaire avantageuse supplémentaire auprès de la KPT. Pour le lancement de l'offre, nous avons pu organiser un tirage au sort d'un bon Reka au printemps 2024.

Avantages pour les membres Soliswiss – personnes seules et couples (au 31.12.2024) :

Inclus dans l'adhésion

- conseil gratuit
- [Plan B, aide en cas de crise pour les membres de Soliswiss](#) : assistance lors de voyages jusqu'à 90 jours, disponible 24h/24 et 7j/7, par exemple en cas de violences criminelles, arrestation arbitraire, disparition inexpliquée, enlèvement, extorsion, menaces politiques, détournement de véhicule ou d'avion, actes terroristes.
- [Annonce sur le marché Soliswiss](#) : promotion de votre offre touristique / entreprise / association / produit à l'étranger via le site web et la newsletter.

Conditions préférentielles et remises

- Dans le domaine des «[hypothèques pour des biens immobiliers en Suisse](#)» auprès de la Baloise Bank SA.
- Accès fortement réduit aux services de Vamos sur le thème des «Workations».
- Bénéficier de 10 % de réduction pour réserver un [hébergement auprès de REKA](#). L'offre est valable en basse saison* pour la réservation d'hébergements dans un village de vacances REKA, un complexe de vacances, des resorts, des maisons de vacances ou des hôtels.
- 10 % de réduction sur certaines assurances complémentaires de la KPT pour les personnes domiciliées en Suisse.
- 10 % de réduction sur les services de visa auprès d'AVS [allvisumservice](#)
- 10 % de réduction sur les déménagements internationaux et les solutions de stockage chez [Alexander Keller SA / box4you](#).
- Profitez de prix préférentiels dans [la boutique du Beobachter](#) : e-books et livres imprimés dans les catégories droit, finances & prévoyance, monde du travail, maison & habitat, famille, santé & développement personnel ainsi que vie quotidienne & loisirs. Vous y trouverez également deux guides essentiels pour l'expatriation, que nous vous recommandons tout particulièrement : «Auswandern – Neustart im Ausland» (S'expatrier – un nouveau départ à l'étranger) et «clever unterwegs» (malin en voyage).

Accès exclusif à

- Une [assurance responsabilité civile](#) pour les familles et les individus.
- Un plan d'épargne retraite, le «[Group Pension Plan Soliswiss](#)».
- La mise à niveau du plan b, valable également dans le pays de résidence.
- Le [fonds d'entraide coopératif](#) ainsi que la possibilité de soumettre une demande [d'indemnisation forfaitaire](#). Pour plus d'informations, veuillez consulter [les statuts](#) et [le règlement des membres](#).

Grâce à notre réseau de partenaires, nous facilitons l'accès à

- [Gestion de compte, hypothèques en Suisse, gestion de patrimoine](#)
- [Assurance maladie, voyage, vie](#)
- Assurance habitation, responsabilité civile, assurance des invités
- Assurance en cas d'enlèvement et de demande de rançon
- [Conseil psychologique](#)
- Conseil de carrière dans le domaine de la coopération internationale
- [Traductions certifiées](#)

Nous exprimons notre profonde reconnaissance à nos sponsors et partenaires en 2024. La collaboration avec nos partenaires nous permet de proposer à nos membres et autres intéressés des services et produits adaptés aux besoins des Suisse et Suisses vivant à l'étranger. Nous remercions chaleureusement AVS, Baloise Bank, BCGE, Cinfo, Colin & Cie, Keller AG, KPT, Pearls of Portugal, REKA, SAFS, semiotic transfer, Vamoz et ZKB pour leur excellente coopération.

5 Présence

En 2024, Soliswiss a été mentionné dans plusieurs médias suisses de renom, notamment dans la Neue Zürcher Zeitung (05.08.2024) ainsi que dans diverses émissions radio de SRF1 (03.01.2024, 18.07.2024). Vous trouverez les informations et les liens dans notre [revue de presse](#).

De plus, nous avons sponsorisé l'émission radio «Die fünfte Schweiz».

Soliswiss a également été présent à plusieurs congrès et salons :

Un moment fort chaque année est le Congrès des Suisses de l'étranger de l'ASO/SwissCommunity. En 2024, le 100e Congrès des Suisses de l'étranger a eu lieu à Lucerne. L'événement anniversaire sous le thème « Ensemble au-delà des frontières » a attiré de nombreux visiteurs au KKL et a offert l'occasion d'échanges enrichissants avec les participants, les partenaires et l'équipe de l'ASO/SwissCommunity. Soliswiss était présent avec un stand très fréquenté, attirant des participants de tous âges, curieux d'en savoir plus sur les activités de Soliswiss et de savourer les délicieuses surprises offertes grâce au soutien de Zweifel Pomy-Chips AG. Soliswiss remercie chaleureusement l'ASO/SwissCommunity pour l'excellente organisation et se réjouit déjà de la prochaine édition.

Soliswiss était également présent à la cérémonie des jeunes citoyens du Consulat à Strasbourg, au Congrès des Suisses de l'étranger de l'ASO France à Marseille, et a participé par un message vidéo au Congrès des Suisses de l'étranger de l'ASO Allemagne à Lübeck.

Soliswiss a également pu participer activement au Forum Cinfo, un événement phare sur le thème de la coopération internationale, qui s'est tenu le 22 novembre 2024 au stade Wankdorf à Berne. Sous le thème « Objectifs mondiaux, parcours personnels », le forum a offert l'occasion de discuter de questions importantes lors d'une table ronde avec nos experts, telles que « Quelle sécurité sociale à l'étranger ? ». Les participants ont pu échanger sur place avec l'équipe de Soliswiss ou suivre les événements en ligne. Une occasion unique de réseautage et de réflexion sur des sujets d'actualité.

Un outil de communication important de Soliswiss est le site web ainsi que les newsletters.

L'attaque cybernétique en 2023 avait entraîné une légère diminution des visites sur le site web en raison de l'interruption. Cependant, les chiffres augmentent à nouveau.

Accès	2020	2021	2022	2023	2024	Variation
Tous les accès	23'500	53'738	60'625	56'995	68'430	+ 20,06 %
Nouveaux utilisateurs	23'202	54'213	60'048	55'663	67'306	+ 20,91%
Sessions	31'317	72'891	78'937	77'514	88'551	+ 14,23%

Le bulletin d'information a également continué de se développer positivement. En 2024, nous avons publié sept newsletters, ainsi que des informations sur l'attaque cybernétique, l'assemblée générale et les fêtes de fin d'année. Le taux d'ouverture et le taux de clics sont élevés par rapport aux benchmarks habituels.

- Taux d'ouverture moyen (pour tous les groupes de destinataires et tous les bulletins envoyés) : **51,1 %**
- Taux de clics moyen (pour tous les groupes de destinataires et tous les bulletins envoyés) : **5,2 %**

Nous souhaitons mettre en avant les articles de blog suivants, publiés en 2024 :

- [Être employeur suisse à l'ère de la mobilité professionnelle](#)
- [Partir à l'étranger avec un employeur suisse](#)
- [Revenir en Suisse pour se former – voici ce qu'il faut savoir](#)

6 Autres développements chez Soliswiss

6.1. Conséquences de l'attaque cybernétique de 2023

Parmi les sujets généraux, trois ont dominé l'année 2024 : les conséquences de l'attaque cybernétique de 2023, d'autres questions liées aux technologies de l'information, et la fusion prévue entre la coopérative Soliswiss et la société Soliswiss AG.

Comme présenté dans le rapport annuel 2023, Soliswiss a été victime d'une attaque cybernétique en 2023, dirigée contre son prestataire de services informatiques. Cela a entraîné diverses interruptions des systèmes informatiques. En 2024, Soliswiss a de nouveau été fortement impliqué dans les conséquences de cette cyberattaque. Le 16 février 2024, Soliswiss a été informé que, en plus des données d'autres clients, des données de Soliswiss avaient été publiées sur le Dark Web. Le processus d'analyse s'est révélé long et complexe pour déterminer quelles données étaient spécifiquement concernées et évaluer le risque pour nos membres. Un expert en cybersécurité a été consulté à cette fin. Soliswiss a également bénéficié d'un soutien juridique pour se conformer aux diverses obligations de notification dans les pays de résidence des membres.

Le vendredi 2 juin 2023, Soliswiss a informé préventivement le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence d'un éventuel flux de données. Le 19 février 2024 et le 12 avril 2024, des mises à jour ont été effectuées concernant la publication des données. De plus, des obligations de notification ont été remplies dans divers pays. Le 28 mars 2024, les membres, clients et partenaires ont été informés par e-mail et sur notre site web, qui sert également de plateforme de

publication dans la section des actualités. Certains membres, clients et partenaires spécifiquement touchés ont également été contactés directement.

Les répercussions financières pour Soliswiss se sont révélées limitées, car l'assurance a couvert les coûts externes ainsi qu'une partie des coûts internes. Nous remercions sincèrement nos membres pour leur grande compréhension.

L'incident cybernétique a fortement mobilisé le conseil d'administration et le secrétariat. À ce jour, il n'y a aucune indication selon laquelle l'incident serait dû à une faute de la part du prestataire de services informatiques ou de Soliswiss. Cependant, tant le prestataire de services informatiques que Soliswiss ont pris diverses mesures pour minimiser les risques de nouveaux incidents.

6.2. Renouvellement de l'environnement informatique

Avant l'incident cybernétique, Soliswiss savait déjà qu'il serait nécessaire de renouveler son logiciel de gestion des membres, car celui-ci devenait obsolète. À la suite de l'attaque cybernétique, le prestataire de services informatiques a également annoncé qu'il adapterait ses prestations. C'est pourquoi, au second semestre de l'année, Soliswiss a sollicité plusieurs offres pour un nouveau logiciel de gestion des membres et a commencé à explorer des alternatives pour l'ensemble de l'environnement informatique. Lors de l'évaluation des offres de logiciels de gestion des membres, une grande attention a été portée à la sécurité de l'application. De plus, les coûts initiaux et annuels, la convivialité, ainsi que la capacité d'évolution et la dépendance vis-à-vis du développeur ont été pris en compte. L'évaluation des différentes offres a conduit à la sélection d'une solution Oracle/Apex, qui permet de créer une solution sur mesure pour les besoins de Soliswiss, tout en étant une solution low-code, ce qui permet à divers prestataires de continuer à la développer. Cette solution s'est également avérée bien plus économique qu'une mise à jour du programme actuel. La mise en œuvre est prévue pour l'année 2025.

6.3. Fusion de la Soliswiss – Coopérative des Suisses de l'étranger et de la Soliswiss AG

Depuis un certain temps, le conseil d'administration de la Soliswiss – Coopérative des Suisses de l'étranger et le conseil d'administration de la Soliswiss AG discutent de la fusion possible des deux entités. Au printemps 2006, la Soliswiss – Coopérative des Suisses de l'étranger a fondé la Soliswiss AG, qui a été inscrite au registre du commerce le 4 avril 2006. La création de la Soliswiss AG visait notamment à offrir aux membres de Soliswiss et à d'autres clients des services réglementés dans les domaines de la gestion de patrimoine et de la médiation d'assurances. Cependant, les activités réglementées de la Soliswiss AG ont progressivement été transférées à des partenaires, dans un esprit de gestion à long terme. Les activités de la société anonyme ainsi que celles de la coopérative évoluent dans un environnement changeant. Les régulations dans les domaines de la gestion de patrimoine et de la médiation d'assurances sont devenues de plus en plus strictes. Les risques réglementaires ont particulièrement augmenté dans le domaine transfrontalier. Soliswiss se concentre sur son cœur de métier et confie les activités réglementées à des partenaires externes.

La fusion vise principalement à adapter l'activité commerciale aux réalités actuelles et à simplifier les structures. Grâce à cette fusion, il sera possible, en plus d'optimiser les opérations et la gestion, de tirer parti des synergies, de réduire certains coûts et surtout d'augmenter la transparence.

Compte tenu des avantages d'une fusion, les deux organes de direction ont décidé de lancer le processus de fusion, de confier la rédaction des contrats à un notaire et de solliciter l'approbation de la fusion lors de l'assemblée générale du 10 juin 2025. Le secrétariat soutient pleinement la fusion. La Soliswiss AG n'emploie pas de salariés, tous les employés étant employés par la coopérative. Aucune

suppression ou délocalisation d'emplois n'est prévue dans le cadre de cette fusion au sein de la Soliswiss – Coopérative des Suisses de l'étranger.

À la suite de la fusion, la Soliswiss AG sera absorbée par la Soliswiss – Coopérative des Suisses de l'étranger et sera supprimée du registre du commerce. Il n'y aura aucun changement dans la structure juridique de la Soliswiss – Coopérative des Suisses de l'étranger.

6.4 Développements au sein du secrétariat

Fin 2024, la coopérative Soliswiss comptait 390 pour cent de postes répartis entre cinq collaborateurs. Ces derniers ont également assuré des prestations pour la société anonyme Soliswiss SA, lesquelles ont été refacturées en interne.

Le premier semestre 2024 a été marqué par des changements au sein de l'équipe. Nous avons fait nos adieux à Eveline Zurwerra, qui a œuvré pendant plus de dix ans dans les domaines de l'informatique, de la communication et du marketing. Elle a profondément marqué l'évolution de Soliswiss par son engagement et son expertise. Nous lui exprimons notre profonde gratitude pour son travail remarquable. Michelle Hufschmid, qui nous a soutenus pendant près d'un an dans les domaines du marketing et de la communication, a également quitté l'organisation. Eveline Zurwerra et Michelle Hufschmid ont toutes deux répondu à l'appel de nouveaux défis professionnels. Nous leur souhaitons plein succès pour l'avenir, en gardant la certitude que nos chemins se recroiseront.

Nous avons eu la grande joie d'accueillir Michael Koesters au sein de l'équipe. Grâce à ses vastes compétences, son dynamisme et son implication, il a repris avec succès les responsabilités dans les domaines de l'informatique, du marketing et de la communication.

En fin d'année 2024, le secrétariat de Soliswiss a déménagé, l'ancien bureau étant transformé en logement. Le 17 décembre, nous avons emménagé dans nos nouveaux locaux situés au Nydeggstalden 30, 3011 Berne. Ce bureau bénéficie d'un emplacement central dans la vieille ville et est facilement accessible en transports publics.

7 Perspectives pour 2025

Au moment de la rédaction du rapport annuel, le premier quart de l'année 2025 appartient déjà à l'histoire.

- Le développement du nouveau logiciel de gestion des membres progresse bien et nous avons déjà pu tester un premier prototype. Nous anticipons une mise en service effective d'ici fin 2025. Ce nouveau logiciel ouvrira également de nouvelles possibilités, telles que la flexibilisation de l'année de cotisation.
- L'année 2025 est l'Année internationale des coopératives des Nations Unies. Soliswiss redeviendra elle aussi pleinement une coopérative. Les documents de fusion sont prêts, l'office du registre du commerce les a examinés préalablement et nous nous réjouissons de proposer l'approbation de la fusion à l'assemblée générale 2025.
- Le Conseil d'administration a décidé de proposer également à l'assemblée générale une révision des statuts. Celle-ci permettra notamment de tirer parti des nouvelles possibilités offertes par le logiciel (flexibilisation de la période de sociétariat). Le lieu de l'assemblée générale sera dissocié

de celui du Congrès des Suisses de l'étranger, ce dernier n'ayant plus lieu chaque année. La direction sera explicitement inscrite comme organe dans les statuts. En outre, d'importantes modifications du droit des sociétés anonymes seront intégrées, en particulier la possibilité de tenir l'assemblée générale de manière virtuelle ou hybride.

- Le nombre de membres continue d'augmenter et les rendez-vous de conseil sont, comme toujours, complets bien à l'avance.
- Nous avons déjà organisé deux webinaires, l'un en collaboration avec Vamoz sur le thème « Workations et travail à l'étranger », ainsi qu'un autre sur le thème du globetrotting. De plus, la préparation de trois autres webinaires est en cours, en collaboration avec le DFAE et l'ASO/SwissCommunity.
- Nous aurons le plaisir de participer au Congrès des Suisses de l'étranger de l'ASO France à Amélie-les-Bains et serons représentés par un message de salutations lors du congrès de l'ASO Allemagne à Cassel.
- Nous sommes heureux de pouvoir compter sur le soutien d'un stagiaire.
- Nous espérons pouvoir conclure bientôt d'autres partenariats dans le domaine de la consultation en matière de visas et des déménagements.

La fusion et la mise à jour du système informatique occuperont particulièrement Soliswiss cette année. En même temps, l'équipe se tient prête à échanger activement avec nos membres et partenaires.

En avril 2025

Bernardo Brunschwiler, Président